PROCH' ORIENTATION

Les professionnels à la rencontre des jeunes

VOUS ÊTES AMBASSADEUR PROCH'ORIENTATION ?

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES

académies Amiens Lille
RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Région Hauts-de-France

Merci de vous investir pour **Proch'Orientation** et au sein de notre **réseau Ambassadeurs** ! Voici quelques conseils qui vous permettront de préparer aux mieux la rencontre avec les jeunes.

En fonction du public, de l'environnement et du lieu où vous irez, vous aurez des réactions différentes. **Personne ne connaît mieux votre métier que vous !** Nous vous faisons confiance, vous saurez vous adapter.

Gardez à l'esprit que chaque visite en classe est une co-construction avec l'enseignant qui permettra de délimiter le projet et les attendus de chaque rencontre.

PROCH' ORIENTATION

Les professionnels à la rencontre des jeunes

PRÉSENTEZ-VOUS // 10 MIN

Les jeunes que vous aurez en face de vous ne vous connaissent pas. Il faudra donc commencer par vous présenter. Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours d'études ? Qu'est-ce qui vous a amené à choisir ce métier ?

N'hésitez pas à utiliser des anecdotes !

PRÉSENTEZ VOTRE MÉTIER DANS VOTRE ENTREPRISE // 10 MIN

Dans quelle entreprise êtes-vous ou avez-vous été ? ***Sur ce sujet, nous vous invitons à adopter la plus grande neutralité. L'objectif n'est pas de faire la promotion d'une entreprise.***

Parlez de votre métier :

Quelles sont vos missions ? Quels sont les inconvénients et les avantages de votre métier ? Faut-il avoir des aptitudes physiques particulières ? maîtriser une langue étrangère ? être mobile géographiquement ?

Parlez de vos relations dans le travail :

Êtes-vous nombreux dans votre entreprise ? Combien d'hommes et de femmes travaillent au sein de votre structure ? Combien de collègues exercent le même métier que vous ? Existe-t-il plusieurs niveaux hiérarchiques dans votre entreprise ?

Quels sont les métiers en relation avec votre profession ? Existe-t-il des passerelles pour évoluer dans un secteur d'activité ou un métier voisin ?

PRÉSENTEZ VOTRE MÉTIER // 20 MIN

Quelles sont les compétences qu'il faut avoir pour exercer votre métier ? Quelles sont les qualités en termes de savoir-faire et de savoir-être qu'il faut développer pour pratiquer votre profession ? Quelles sont vos principales activités ? Êtes-vous amené(e) à vous déplacer sur de longues périodes ? Avez-vous ou avez-vous eu la possibilité de progresser dans votre carrière ? Quelles sont les différentes étapes ?

Il faut que vous donniez envie aux jeunes de découvrir votre métier !

QUESTIONS & RÉPONSES // 15 MIN

CHARTE DES AMBASSADEURS PROCH'ORIENTATION

Préambule

Le **réseau Proch'Orientation des Ambassadeurs** est une initiative de la Région Hauts-de-France qui vise à favoriser une meilleure connaissance des secteurs professionnels et des métiers. Leur mission est de promouvoir les métiers exercés en Hauts-de-France et de valoriser les formations afférentes auprès des élèves des collèges et des lycées.

Pour être **Ambassadeur Métier**, il est nécessaire de connaître et d'accepter les différents engagements énoncés dans la présente charte.

L'**Ambassadeur Métier** facilite le processus d'orientation en renseignant les apprenants (collégiens, lycéens, apprentis) et en les aidant à construire une perception réelle des métiers. Il a pour mission de présenter ses activités professionnelles, son entreprise, son environnement, ses conditions de travail et s'engage au respect de la Charte Ambassadeurs.

Article 1 : Objet et définitions
La Charte Ambassadeurs a pour objet de définir les engagements de l'ambassadeur, ainsi que les conditions de la mise en relation et des échanges. L'ambassadeur est un professionnel, en activité ou retraité, qui accepte de témoigner de son expérience, de son parcours de formation et de la réalité de son métier. Il peut proposer des visites de son lieu de travail ou d'entreprises en fonction de son réseau professionnel.
La demande d'intervention de l'ambassadeur est effectuée par l'établissement scolaire ou le centre de formation dans le cadre de son projet éducatif et pédagogique.

Article 2 : Prises de contact
L'ambassadeur s'engage à répondre aux prises de contact et aux demandes de rendez-vous selon ses disponibilités.

Article 3 : Accueil et accompagnement
L'ambassadeur informe son entreprise de l'objet et du contenu de sa mission. Dans le cadre de ses rencontres dans les établissements d'enseignement et de l'accueil éventuel d'apprenants en entreprise, l'ambassadeur s'engage à exercer ses missions en toute transparence et sans discrimination, et veille à ce que les élèves accueillis en milieu professionnel soient accompagnés dans leurs déplacements au sein de l'entreprise.

Article 4 : Sécurité et assurance
La visite en milieu professionnel relève de la responsabilité du chef d'entreprise qui doit être informé. L'ambassadeur s'assure du déroulement de cette visite dans de bonnes conditions et de la sécurité du visiteur, si nécessaire en lui expliquant les consignes de sécurité et en veillant au port des équipements de sécurité.
Les rencontres dans les établissements de formation relèvent de la responsabilité du chef d'établissement.

Article 5 : Ambassadeurs salariés
L'ambassadeur salarié exerce sa mission avec l'accord de son employeur et dans les conditions fixées par celui-ci.

BESOIN DE PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ?

LA RÉGION PEUT VOUS AIDER !

« GRÂCE À L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE, J'AI PU M'INSCRIRE À L'AUTO-ÉCOLE ET LE PERMIS VA M'AIDER À TROUVER UN TRAVAIL. »

Région
Hauts-de-France

PROCH' ORIENTATION

Les professionnels à la rencontre des jeunes

Plus d'informations sur :
www.prochorientation.fr

Contactez-nous sur :
prochorientation@hautsdefrance.fr

0 800 026 080 Service & appel gratuits

Retrouvons-nous sur

www.hautsdefrance.fr

Région Hauts-de-France